



Rapport de la 9^e réunion du Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens

Bruxelles, 25 mai 2018



Session de la matinée

Accueil et introduction	
<p>9.30 – 10.00 Accueil et introduction Mario Milouchev, DG AGRI</p>	<p>Les principaux objectifs de la 9^e réunion du Groupe de pilotage sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - discuter des activités prévues et récentes des réseaux ruraux européens ; - discuter des résultats de la 11^e Conférence sur le développement rural de l'OCDE (« Promouvoir l'innovation rurale » tenue à Édimbourg ; - échanger sur les propositions d'activités pour le REDR pour l'année prochaine. <p>Le président ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. Il formule une brève remarque sur les propositions à venir concernant les nouveaux textes juridiques pour la future CAP et rassure le Groupe de pilotage en garantissant que suffisamment de temps sera prévu pour en discuter, notamment lors de la prochaine réunion du Groupe de pilotage. Il partage également l'ambition de la Commission, à savoir aboutir à un accord de cadre financier pluriannuel (CFP) d'ici la fin de l'actuelle législature du Parlement européen – la proposition de la CE quant au nouveau CFP ayant été publiée le 2 mai.</p>
Promouvoir l'innovation rurale	
<p>10.00 – 10.30 Feedback sur les principaux points émergeant de la Conférence sur le développement rural d'Édimbourg</p> <p>Alistair Prior, CAR (Cellule d'animation du Réseau Rural National) R.-U.-Écosse, Niclas Purfürst, AG suédoise</p>	<p>La 11^e Conférence sur le développement rural de l'OCDE, portant sur la promotion de l'innovation rurale, s'est tenue du 9 au 12 avril à Édimbourg, en Écosse, laquelle a rencontré un franc succès. Elle était organisée par le gouvernement écossais, la Commission européenne et le gouvernement britannique, avec le soutien du réseau rural écossais et du Point de contact du REDR. Plus de 440 délégués de 27 pays se sont réunis pour discuter de la promotion de l'innovation rurale et partager des expériences en la matière. L'événement a mis en avant les 10 facteurs clés du changement rural et a recommandé le développement d'une approche politique intégrée pour en tirer profit. Il s'est conclu par l'adoption de la Déclaration sur la politique rurale d'Édimbourg, qui appelle à exploiter pleinement les opportunités en matière d'innovation rurale pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique.</p> <p>Alistair Prior (CAR R.-U.-Écosse) présente une courte vidéo reflétant des réflexions qui ont émergé durant l'événement. Il indique que l'organisation de la conférence n'a pas toujours été facile mais qu'en collaborant et en sortant des sentiers battus, les organisateurs sont parvenus à proposer une conférence qui a mis en avant de nombreux exemples inspirants de résilience rurale. Niclas Purfürst (AG suédoise) souligne la nécessité d'impliquer les habitants des zones rurales, de renforcer leur confiance mutuelle et de développer leurs capacités.</p>

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte

Propositions de futures activités pour le REDR – Point de contact du REDR

Discussions de groupe

<p>11.00 - 11.15</p> <p>Aperçu des propositions, Michael Gregory, PC REDR</p> <p>11:15 – 12:00</p> <p>Renforcement des compétences : exercice interactif et discussion</p>	<p>Après une présentation des activités proposées pour le Point de contact du REDR en 2018-2019, les participants discutent et partagent leurs remarques lors de deux cycles de discussion – le premier sur les priorités du renforcement des compétences, le deuxième sur les priorités thématiques.</p> <p>Cycle 1 : Priorités du renforcement des compétences</p> <p>Groupe de travail 1 : Soutien à une mise en œuvre plus efficace et plus simple des programmes</p> <p>La discussion se penche sur quatre thèmes envisagés pour l'année à venir : gestion des risques ; nouveaux agriculteurs, échanges agricoles et activités de démonstration ; restructuration et modernisation des exploitations agricoles ; et le futur modèle de mise en œuvre de la PAC.</p> <p>En ce qui concerne la gestion des risques, le travail de l'année à venir devrait avoir pour point de départ les exploitations agricoles, avant d'être élargi une approche plus holistique. La mise en œuvre de la boîte à outils pour la gestion des risques, disponible dans le cadre actuel, devrait être encouragée dans davantage d'États membres en vue de la prochaine période de programmation.</p> <p>En ce qui concerne les nouveaux agriculteurs, les échanges agricoles et la restructuration et modernisation des exploitations agricoles, une approche intégrée devrait être adoptée à travers les activités du PC REDR afin de favoriser des mesures telles que les services de conseil, les investissements et les e jeunes agriculteurs en mettant l'accent sur les petites exploitations. Il convient également d'explorer les synergies avec les systèmes de soutien spécifiques disponibles au titre du 1er Pilier (en particulier pour les jeunes agriculteurs et les petites exploitations). Des bonnes pratiques de nouveaux agriculteurs en matière d'innovation et de coopération devraient être présentées.</p> <p>Enfin, en ce qui concerne l'événement sur le nouveau modèle de mise en œuvre, il devrait être davantage orienté sur les aspects techniques et s'adresser aux AG, AP et RRN, en envisageant leur possible rôle futur.</p> <p>Groupe de travail 2 : Renforcement des RRN et des CAR</p> <p>Le développement de groupements d'activités menées par les RRN suscite un vif intérêt. Certains groupements géographiques sont déjà en cours de</p>
---	--

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte

	<p>développement, mais il convient également de prêter attention aux groupements thématiques - par exemple en lançant une évaluation (ou enquête) à propos de l'intérêt pour de nouveaux thèmes communs.</p> <p>Les participants accueillent favorablement l'idée d'une Conférence de grande ampleur sur la mise en réseau rurale, qui pourrait avoir lieu au printemps 2019. Celle-ci mobiliserait un grand nombre de réseaux et parties prenantes afin de présenter le rôle et l'importance du travail en réseau. Des prix seraient également remis aux activités de mise en réseau ayant apporté une réelle valeur ajoutée. Un tel événement, marquant le 10^e anniversaire des réseaux ruraux, devrait revenir sur les réussites et enseignements tirés, tout en se tournant vers l'avenir, et envisager des thèmes comme la coopération, l'innovation et la numérisation.</p> <p>Groupe de travail 3 : Un déploiement plus simple et plus efficace du DLAL</p> <p>L'une des principales recommandations est de remédier au manque de communication entre les parties prenantes et d'impliquer tous les acteurs du DLAL à savoir les GAL, réseaux de coopération GAL (européens et nationaux), RRN, AG, AP.</p> <p>Il est noté que les principes du DLAL et ses éléments essentiels de mise en réseau doivent être mieux compris, en particulier par les AG. Les efforts de simplification et de financements multiples doivent donc se poursuivre. En même temps, il convient d'examiner comment le DLAL peut répondre au mieux aux nouveaux défis.</p> <p>L'accent devrait être mis sur des exemples pratiques d'approches avec des résultats tangibles, ainsi que sur les échanges entre pairs à des stades plus ou moins « avancés » des AG, en vue de développer la confiance à travers l'ensemble du processus LEADER.</p> <p>En ce qui concerne la communication, l'accent devrait être mis sur le fait de « parler la langue locale » – c'est-à-dire garder les parties prenantes locales à l'esprit lorsque l'on communique sur le DLAL et que l'on travaille en réseau – et sur une meilleure utilisation des informations existantes, en créant une expérience de plus en plus personnalisée du site web du REDR grâce à des tutoriels et à du matériel de promotion.</p>
<p>12:00 – 13:00</p> <p>Priorités thématiques : exercice interactif et discussion</p>	<p>Cycle 2 : priorités thématiques</p> <p>Groupe de travail 4 : Zones rurales intelligentes et compétitives</p> <p>Le groupe thématique « Villages connectés » devrait se poursuivre, en tant que point focal ou plateforme des différentes dynamiques qui se développent à tous les niveaux autour de ce thème. Le portail « Smart Villages » du REDR</p>

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte

devrait être remis au gout du jour pour fournir des informations facilement accessibles sur les initiatives organisées à différents niveaux, avec différents points d'entrée (numérique, énergie, liens entre milieux urbain et rural) et dans différentes régions d'Europe.

Cependant, la tâche la plus urgente pour l'année prochaine, cependant, consiste à fournir une orientation claire quant à la façon dont les instruments de politiques et les fonds existants et futurs peuvent être utilisés et combinés pour créer un environnement plus favorable aux villages connectés. Cela pourrait prendre la forme de fiches d'information couvrant, par exemple, les stratégies relatives aux villages connectés, l'utilisation d'instruments de politiques spécifiques (DLAL, Coopération) et la manière de combiner au mieux les différents fonds et sources de financement.

Davantage de travail devrait être réalisé avec les parties prenantes européennes en vue de développer des approches plus intégrées concernant l'innovation numérique (implication dans le séminaire PEI-AGRI sur les stratégies numériques multiniveaux, orientation du BCO sur le haut débit communautaire, INTERREG sur les villages (numériques) connectés dans la région des Alpes, ainsi que d'autres projets).

Groupe de travail 5 : Soutien à la transition vers l'économie verte

Il est proposé de poursuivre le travail thématique sur le verdissement de l'économie rurale, l'efficacité de la ressource ainsi que l'eau et les sols, en se concentrant sur la « Promotion généralisée de la bioéconomie ».

Les participants recommandent de réduire la portée de l'analyse, de définir des priorités claires et de se concentrer sur les opportunités que la bioéconomie peut générer en vue du développement des régions rurales.

Sur la base d'une analyse préliminaire, le GT devrait axer son travail sur le développement de chaînes de valeur. Cependant, l'accent ne devrait pas être purement économique. Il convient aussi de tenir compte des impacts sur l'environnement, le climat et la biodiversité des modèles économiques basés sur la bioéconomie.

Le GT devrait collaborer avec d'autres réseaux et parties prenantes afin d'éviter de reproduire du travail déjà réalisé au titre d'autres initiatives en la matière (par exemple par le PEI-AGRI).

Groupe de travail 6 : Réponse au changement démographique et promotion de l'inclusion sociale dans les zones rurales

Les participants se demandent s'il existe une vision européenne du renouvellement des générations qui pourrait inspirer l'ensemble du travail sur

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte

	<p>ce sujet - et de l'inclusion sociale plus généralement. Le concept global pourrait être l'amélioration de l'attractivité des zones rurales. Sur la base d'expériences récentes, les activités dans ce domaine devraient s'inspirer des jeunes eux-mêmes, à travers une approche réellement ascendante.</p> <p>La première étape consisterait à cartographier ce que les États membres font déjà pour soutenir la jeunesse et le renouvellement des générations. Différents modèles de soutien et/ou l'utilisation de différents fonds devraient être envisagés ici, plutôt que de se limiter à la réalisation d'études de cas. Il pourrait également être judicieux de rechercher si des réseaux opérationnels (formels ou informels) existent déjà, par exemple des réseaux urbains, et les lier aux activités des réseaux ruraux.</p>
--	--

Session de l'après-midi

Advanced Gateway to EU Meetings	
<p>15:00 – 15:15</p> <p>AGM – Advanced Gateway to EU meetings – Athéné Neszmélyi, DG AGRI, Unité I.4</p>	<p>La représentante de la Commission présente l'Advanced Gateway to EU meetings (AGM), un nouveau système en ligne qui sera utilisé pour l'organisation de réunions et le remboursement des frais de déplacement. L'ensemble des éléments clés de l'AGM sont présentés et décrits (avantages, utilisation, rôles, principaux changements). Des exemples pratiques et conseils sont également présentés.</p>
Activités prévues du réseau	
<p>15.45 - 16.15</p> <p>Activités prévues du réseau Veronique Rébholz, Point de service du PEI-AGRI</p>	<p>Le Point de service du PEI-AGRI présente ses activités pour l'année à venir. Cette présentation est suivie d'une demande visant à organiser une activité axée sur les obstacles rencontrés dans la promotion de la numérisation dans l'agriculture et comment les surmonter. Il est également suggéré de fournir des informations sur les différents modèles de services de soutien à l'innovation à travers l'UE afin de servir de source d'inspiration et de promouvoir les échanges entre les États membres de l'UE.</p> <p>Une autre demande porte sur une version en ligne actualisée de la description des Groupes opérationnels approuvés dans les différentes régions et États membres. Le Point de service explique que les GO repris sur le site web du PEI sont ceux qui sont officiellement approuvés et communiqués par l'EM à la Commission à travers SFC.</p>
<p>16.15 – 16.45</p> <p>Activités prévues du réseau</p>	<p>La Mission d'appui à l'évaluation du REDR présente ses activités pour l'année suivante, en mettant principalement l'accent sur la préparation des États membres aux prochaines activités d'évaluation à mener en 2019. Durant la discussion, il est demandé si des formations seront prévues pour les parties</p>

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte

Hannes Wimmer,
Mission d'appui à
l'évaluation

prenantes sur les futurs indicateurs de la PAC et les systèmes de surveillance. Le représentant de la CE indique qu'une séance d'information sera organisée à cet égard durant la prochaine réunion du Groupe d'experts sur le suivi et l'évaluation de la PAC, le 19 septembre. L'[atelier sur les bonnes pratiques ayant pour thème « Montrer la valeur ajoutée de LEADER/DLAL à travers l'évaluation »](#) a été jugé très utile, et la nécessité de fournir davantage d'exemples pratiques sur le sujet est soulignée. Le [manuel d'évaluation du DLAL pour les GAL et les GALPA](#) de FAME/FARNET est également mis en évidence.

Perspectives

16.45 – 17.15

Feedback,
perspectives et
remarques de
clôture

Mario Milouchev,
DG AGRI

À la fin de la réunion, le Président demande aux membres quelles sont leurs suggestions pour la réunion du Groupe de pilotage du 22 octobre et pour l'ordre du jour de l'Assemblée des réseaux ruraux de l'UE du 11 décembre. Aucune suggestion particulière (en plus de l'inclusion de la discussion sur les prochains textes juridiques sur la PAC post-2020) n'est formulée.

En ce qui concerne les futurs préparatifs pour les réunions de gouvernance, un participant souligne la nécessité que les présentations et documents soient mis à disposition à l'avance.

Le Président clôture la réunion et salue la bonne collaboration lors de l'organisation et du déroulement de l'événement de l'OCDE. Il souligne l'importance de la Déclaration d'Édimbourg, qu'il considère comme un document inspirant. De plus, il se félicite de la satisfaction des membres du Groupe de pilotage par rapport aux activités proposées pour les réseaux ruraux européens et leur assure que leurs précieuses suggestions seront prises en compte.

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte